

Cattenom: "Déi Gréng" s'inquiètent

Lundi dernier, "Déi Gréng" ont présenté à la presse une étude du "World Information Service on Energy" (WISE-Paris) sur les incidents récents à la centrale de Cattenom. En particulier une lettre de la DRIRE, l'autorité de sûreté, prouve que, suite à une montée de la radioactivité, celle-ci avait recommandé dès novembre 2000 à EDF d'arrêter la tranche 3 - sans être entendue. Rappelons que lors de l'arrêt de cette tranche - en mars - on a découvert un nombre inquiétant de crayons fissurés, dont un brisé (voir WOXX du 20 avril). Les raisons de cette détérioration potentiellement dangereuse n'ont toujours pas été élucidées. S'y ajoute la découverte en mars d'un défaut sur les vannes du circuit de refroidissement de secours. En cas d'accident grave, par exemple la perte de contrôle du réacteur due à des crayons brisés, ce système n'aurait pas fonctionné.

"Déi Gréng" demandent dans une lettre au gouvernement luxembourgeois d'intervenir auprès de l'Etat français afin que la tranche 3 ne redémarre pas tant que l'incident n'a pas été expliqué. De plus, ils souhaitent la réparation définitive du circuit de secours ainsi que la convocation de la Commission franco-luxembourgeoise afin d'améliorer le flux d'informations en provenance de Cattenom.

Blutspende: Diskriminierte Homosexuelle?

Es fällt schwer, das nicht als Diskriminierung von Homosexuellen zu verstehen: Wer Blut spenden will, aber homosexuelle Kontakte zu anderen Männern hat, ist von vornherein vom Spenden ausgeschlossen. Jean-Claude Faber verwarft sich dennoch gegen den Diskriminierungsvorwurf. Der medizinische Direktor des Roten Kreuzes in Luxemburg begründet den kategorischen Ausschluss mit Sicherheitsaspekten und wissenschaftlichen Erkenntnissen. Internationale und nationale Statistiken über HIV und AIDS ergäben - trotz auch vermehrter HIV-positiv-Fällen unter Heterosexuellen - weiterhin ein hohes Infektionsrisiko bei homosexuellen Männern. Es gehe nicht darum, die Homosexuellen als eine Risikogruppe abzustempeln, stellt Faber klar. "Es steht uns in keiner Weise zu, über die Lebensweise anderer Menschen Wertungen abzugeben." Da aber auch ein AIDS-Test nicht hundertprozentige Sicherheit über die Gesundheit eines Spenders geben könne, sei es notwendig, flankierende Maßnahmen zum Schutz der SpendempfangernInnen zu treffen. Homosexuellen Kontakt mit Männern oder sexuellen Kontakt von Frauen mit bisexuellen Männern rechnet der Mediziner, im Einklang mit internationalen Abkommen zu Blutspenden, zu den "Risikoaktivitäten" - ebenso wie das Essen von britischem Rindfleisch, Prostitution bzw. den Besuch von Prostituierten, intravenösen Drogenkonsum oder das Reisen in Malaria-gefährdete Gebiete.

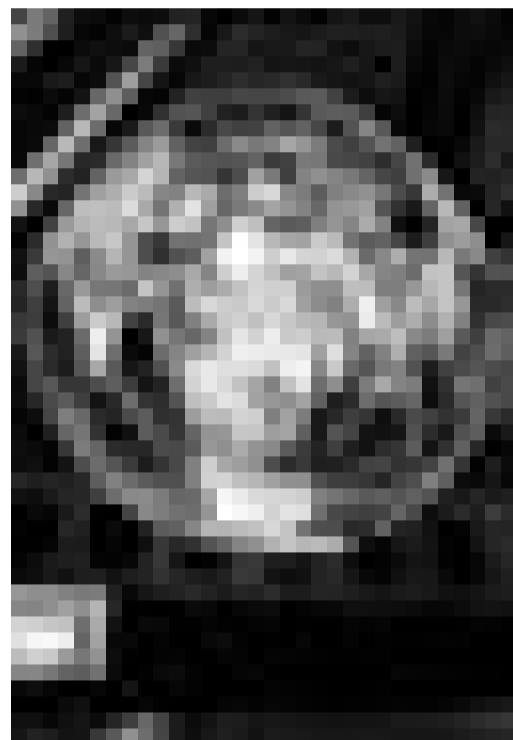
Radfahren ist lebensgefährlich

Aus Protest gegen die "unhaltbare" und "lebensgefährliche" Verkehrssituation im Alzettetal ruft der Mouvement Ecologique der Region Alzettetal alle Velo-FreundInnen zu einer Fahrrad-Sternfahrt von Walferdingen und Lintgen nach Hünsdorf auf. Bereits vor drei Jahren hatte eine Initiative der Alzettegemeinden gefordert, ein Teilstück der Strecke zwischen Hünsdorf/Prettingen an den Wochenenden für den Autoverkehr zu sperren. Die Bautenverwaltung lehnte dies ab. Da mit dem Bau des Tunnels für die Nordstraße die relativ verkehrsarme Strecke Hünsdorf-Prettingen zur Einbahnstraße umfunktioniert wurde und die vom Bautenministerium versprochene, durchgängige Fahrradpiste zwischen Luxemburg und Mersch noch auf sich warten lässt, sind RadfahrerInnen heute gezwungen, über die vielbefahrene Nationalstraße N 7 auszuweichen. Aufgrund der Enge der Fahrbahn und riskanten Fahrverhaltens seitens vieler AutofahrerInnen eine oft "lebensgefährliche Unternehmung", so der Méco. Am Sonntag den 1. Juli soll nun nach der Fahrraddemo und in Anwesenheit von GemeindepolitikerInnen und Presse an der Hünsdorfer Kirche eine Kundgebung stattfinden. Dort wird die Umweltorganisation ihre Forderung wiederholen.

PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE

Maman et maman?

La Commission d'Ethique a donné son avis sur la procréation médicalement assistée ... et sur l'accessibilité de ces techniques en ce qui concerne les couples homosexuels et les "femmes isolées".



Les questions autour de la procréation médicalement assistée obligent-elles à une rédefinition de la famille?

(gk) - Le 16 mai 2000, la ministre Erna Hennicot-Schoepges avait demandé l'avis de la "Commission consultative nationale d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé" (CCNE) sur la procréation médicalement assistée (PMA), par rapport à la proposition de loi faite par le député Marc Zanussi (POSL).

Cet avis vient d'être finalisé en 131 pages. Vu qu'il ne s'agit plus vraiment de mettre en doute le principe même de la PMA (insémination artificielle, fécondation in vitro, transfert d'embryon, induction thérapeutique de l'ovulation, ...), ce sont des questions bien spécifiques qui demandaient réflexion. Et la Commission d'Ethique n'a pas su répondre unanimement à toutes ces questions. Tenons-nous en, dans ces quelques lignes, à un seul volet: L'accès à la PMA doit-il être limité aux couples hétérosexuels stables, mariés ou non? La majorité (9 sur 15, une abstention) est contre une telle limita-

tion. Les membres minoritaires sont, par contre, "inquiets à l'égard des incidences sociétales [qu'une telle décision] pourrait avoir."

Ces voix sont en faveur d'une législation restrictive, comme en France, à ce sujet. Leur premier argument: "L'hétérosexualité est un élément fondamental de la famille. Elle aide l'enfant à se structurer, à devenir adulte. Toute mise en question de la complémentarité des sexes dans la cellule familiale est néfaste au développement naturel de l'enfant. Dans cette optique, la parentalité homosexuelle est ... dangereuse. [Hop là!] Elle empêche chez l'enfant la construction de son identité; il est nécessaire, en effet, que le garçon puisse s'identifier à l'homme et la fille à une femme." Amen?

Une question de respect

La majorité des membres de la Commission d'Ethique défend néanmoins une vision plus moderne du couple et de la famille. "Les arguments avancés en faveur d'une limitation, aux couples hétérosexuels stables, de l'accès à la PMA, reposent sur des énoncés difficiles à vérifier. Par suite, ils ne sont pas concluants. D'une part, il est difficile de déterminer quel couple, se présentant devant une équipe de médecins, est stable. Il est plus difficile encore de savoir

quel couple sera ou restera stable à l'avenir. Par ailleurs, certains couples stables pourront négliger ou maltraiter leurs enfants." Ou encore: "La limitation fait preuve d'intolérance à l'égard de formes de vie différentes de la nôtre, revendiquées par des secteurs importants de la société contemporaine. Nous ne pouvons pas refuser notre respect à des personnes dont nous ne partageons pas les convictions si nous constatons qu'elles recherchent honnêtement le bien de l'enfant."

La recommandation de la CCNE est ainsi que les couples homosexuels et les "femmes isolées" devraient avoir une chance d'accès à la PMA, l'équipe médicale décidant de cas en cas si cet accès est indiqué. Reste à voir ce que le législateur fera de cet avis.

Le mercredi 27 juin aura lieu, de 15 à 20 heures, dans la Grande Salle du Cercle Municipal, la "Quatrième Journée nationale d'Ethique" consacrée au sujet "Connaître, guérir, modifier, patenter les gènes?"

NEUMÜNSTER

Rencontres de quel type?

Huit ans après le vote du "Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster", le bâtiment en chantier sera doté d'un cadre législatif réglant sa gestion. Mais pas son contenu.

(roga) - Dans notre pays, la patience en matière d'infrastructures publiques est autant de mise qu'une persévérance dans des concepts arrêtés. Les statistiques parlent de 8,4 ans entre l'idée d'implanter une infrastructure publique et son inauguration.

D'une année culturelle à l'autre

Le "Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster" au Grund risque de battre tous les records. Un développement vraiment durable pour cette institution phare, conçue en 1989, votée en 1993, censée avoir fonctionné en partie pour l'année culturelle - en 1995 - et dont le chantier encore très ouvert fait songer à l'ouverture en 2002/2003; donc dix ans après le vote du projet de construction. Mais rendons tout de même justice à l'abbaye culturelle. Tout d'abord, elle fait exception dans le rituel prévisible des dépassements budgétaires, puisque l'enveloppe de 1,6 mia. "risque" d'être respectée. Ensuite, l'état actuel du chantier laisse entrevoir une conception fort attrayante, les anciennes structu-

res de l'abbaye ayant été aérées par des empreintes modernes et fonctionnelles.

Dans un commentaire culturel intitulé "Et le concept, Madame?", le WOXX (13 mars 2001) s'était déjà posé la question si le concept avait changé depuis 1993: "Pour ce qui est des activités socioculturelles censées devoir se dérouler dans les murs de l'ancien pénitencier, l'on n'a point entendu de nouvelles impulsions du bunker ministériel."

Et c'est bien vrai, puisque depuis 1996, le ministère distribue toujours le même petit dépliant qui se limite à une phraséologie générale. Pour le reste, on cultive l'à peu près. Une chose est certaine: le centre n'hébergera ni cette panoplie de bureaux d'associations, comme l'on avait pu craindre à un certain moment, ni des institutions "passives", comme un institut grand-ducal. Toutefois, une bonne partie du bâtiment "Bruch" sera occupée par le futur centre culturel luxo-franco-allemand. Celui-ci fera figure d'une sorte de projet oecuménique du "Centre culturel français" et du "Goethe-Institut" qui, face à des menaces de fermeture, ont fait le pas en avant d'une synergie intéressan-

te et prometteuse. S'y ajoute l'Institut européen des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et, éventuellement, la fameuse "maison de la grande région". Au bout du compte, il ne reste plus qu'une poignée d'ateliers et de studios pour des artistes y résidant à titre temporaire.

Si les orientations générales restent donc un fourre-tout pour de nobles intentions, le projet de loi sur la sellette du parlement n'apporte guère plus de précisions. Mis à part que l'on sache que le futur directeur - qui sera sans doute Claude Frisoni - sera entouré des habituelles structures d'un établissement public, les critères d'accès et de participation des associations socioculturelles seraient définis par un règlement interne. Y aura-t-il des associations engagées directement dans le projet ou la participation se fera-t-elle par voie de simple sous-location?

C'est bien peu, si l'on se rappelle que chaque fois qu'il parle des activités futures du centre, le responsable du ministère aboutit aux synergies avec le privé, ne citant pas le monde associatif, mais la présentation de nouveaux modèles de voiture. Il y a donc toujours lieu de se demander qui rencontrera qui et à quelle fin dans les vénérables murs de l'ancienne abbaye-pénitencier.